

<https://www.snetap-fsu.fr/Budget-2021-Mobilisation-pour-le-sauvetage-budgetaire-de-l-enseignement.html>



Budget 2021 : Mobilisation pour le sauvetage budgétaire de l'enseignement agricole public



- Nos Actions - Les Audiences -
Date de mise en ligne : lundi 26 octobre 2020

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Depuis les premières annonces catastrophiques du projet de budget 2021, le Snetap-FSU, au nom des personnels qu'il représente à multiplier les initiatives et actions auprès des parlementaires pour peser dans les décisions budgétaires.

Retrouvez ici une synthèse de cette mobilisation :

28 septembre 20 : présentation du budget de l'agriculture par le ministre de l'agriculture

Le nouveau ministre Julien Denormandie perd tous ses arbitrages à Bercy et n'ayant pu réviser le schéma d'emploi pour stopper les suppressions, il les confirme en annonçant 80 postes en moins pour l'enseignement agricole pour l'année 2020/2021.

Ces 80 s'ajoutent aux dizaines d'emplois supprimés dans le public en 2019 et 2020 auxquels il faudra ajouter au moins 110 suppressions en 2021/2022.

Le ministre ne donne pas la répartition entre le public et le privé pour ces suppressions, la [DGER](#) non plus, évoquant seulement l'équité entre les composantes.

D'après un premier calcul à partir de chiffres croisés, le Snetap-Fsu arrive à la conclusion que les pertes d'emplois vont être de 2/3 pour le public contre 1/3 pour le privé. Ce déséquilibre public/privé n'est aucunement justifié par les effectifs des élèves mais par un choix idéologique clair pour la privatisation de l'appareil de formation !

29 septembre 20 : le Snetap-FSU convoque en urgence une réunion avec le député André Chassaigne, un des membres fondateur du Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public.

À l'issue de cette réunion, il est convenu de faire une adresse à tous les député.es, de réunir le 13 octobre le Comité de Défense et de se rapprocher de la députée Mme Osson de la commission des finances. Par l'intermédiaire d'André Chassaigne, un rendez-vous est acté avec cette dernière le 01 octobre 2020.

[Retrouvez le communiqué du CDDEAP ici](#)

01 octobre 2020 : audition à la commission des finances de l'Assemblée Nationale

Une délégation du secrétariat général du Snetap Fsu est reçue le jeudi 1er octobre à l'Assemblée Nationale pour une audition avec la députée Osson, membre de la Commission des Finances à l'Assemblée Nationale.

Après un rappel du contexte sanitaire, budgétaire et de la mise en avant des enjeux alimentaires, agricoles et environnementaux, le Snetap-FSU conteste les orientations budgétaires et plaide pour un rétablissement de tous les emplois supprimés au budget depuis 2 ans (-20 sur la mesure AP, -15 réforme des seuils, -46 options, enseignements facultatifs et au moins -50 budget 21).

Le Snetap-Fsu porte aussi l'écart de subventions entre l'[EN](#) et l'EA versées aux établissements pour le financement des Assistant.es d'Education.

07 octobre 20 : audition à la commission Culture et Éducation de l'Assemblée Nationale par Mme Rilhac.

Mme la députée fait remarquer que c'est la première fois que le Snetap-FSU est auditionné.

Après avoir présenté l'enseignement agricole public à la demande de Mme la députée, le Snetap-FSU fait valoir les mêmes demandes budgétaires que celles portées devant la commission des finances.

13 octobre 2020 : réunion publique du Comité de Défense et de Développement de l'Enseignement Agricole Public

Le 13 octobre à l'initiative d'André Chassaing, une réunion publique dans les locaux de la [FCPE](#) réunissant le Snetap-FSU, la FCPE, la Confédération Paysanne, d'autres parlementaires comme le sénateur Joël Labbé, la [CGT](#) a permis dans ce contexte budgétaire catastrophique de mettre au débat les enjeux majeurs pour l'enseignement agricole public et les perspectives d'action pour la défense et le développement de l'enseignement agricole.

15 octobre 2020 : audition par le groupe socialiste et apparenté

Le Snetap-FSU a été auditionné ensuite par le groupe parlementaire du PS et a mis en avant notamment les 22 suppressions de postes administratifs affichés dans les tableaux définitifs du document budgétaire. Ces suppressions concernent exclusivement l'enseignement public. Il a fait remarquer que le ministre de l'agriculture Bruno Le Maire, sous la mandature de N.Sarkozy avait fait stopper la suppression des postes administratifs considérant que les établissements ne pouvaient les supporter au risque de mettre en péril les agents et la qualité du service.

Au-delà du seul enseignement agricole public, le Snetap-FSU a défendu l'ensemble des personnels du ministère de l'Agriculture en dénonçant les 123 suppressions dans les services déconcentrés.

Enfin, le Snetap-FSU a contesté le fait que les dépenses pour la communication et promotion de l'enseignement agricole (*L'aventure du vivant*) soient supportées par le seul enseignement agricole public. Le Snetap-FSU demande à la commission un équilibre des dépenses.

15 et 16 octobre 2020 : envoi des amendements aux parlementaires

Après de nombreuses heures de travail et d'échanges avec de nombreux attaché.es parlementaires, le Snetap-FSU a rédigé et transmis aux élu.es rencontré.es ses propositions d'amendements visant à rétablir notamment le budget et les emplois de l'enseignement agricole public à hauteur de ce qu'ils étaient en 2017, avant la politique gouvernementale amorcée après l'élection présidentielle.

En parallèle, le Snetap-FSU a, par l'intermédiaire de ses sections régionales et locales adressé un courrier demandant leur soutien à tous les parlementaires (député.es et sénateur.rices). Ce courrier permet des prises de contact, des prises de rendez-vous afin de « pointer les effets sur le terrain des votes budgétaires !

20 octobre 2020 : la commission des finances adopte un amendement abondant de 5 000 000 Euros le budget de l'enseignement agricole

L'audition du Snetap-FSU par la rapporteure de la commission des finances Mme Osson, mission « enseignement scolaire » a porté ses fruits puisque cette dernière a identifié les besoins de l'enseignement agricole et porté un amendement voté à l'unanimité de sa commission justifiant une augmentation de 5 millions d'euros :

- pour assurer les dédoublements nécessaires à la pédagogie et sécurité des élèves ;
- pour rétablir de façon pérenne les heures d'AP en filière STAV ;

Budget 2021 : Mobilisation pour le sauvetage budgétaire de l'enseignement agricole public

- pour offrir tous les enseignements facultatifs et optionnels conformément aux différentes réformes.

Le Snetap-FSU entend poursuivre cette mobilisation jusqu'au vote définitif du budget 2021 par les deux assemblées.